

ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE — **LA RÉSERVE NATURELLE DE LA BASSÉE FÊTE SES 20 ANS**

La forêt alluviale de la réserve naturelle de la Bassée, un joyau de la Seine-et-Marne © Réserve naturelle de la Bassée / AGRENABA

Avec ses 800 hectares, la "Bassée" est la plus grande réserve naturelle d'Île-de-France, abritant de nombreuses espèces végétales et animales protégées depuis 2002 par l'Association de Gestion de la Réserve Naturelle de la Bassée, soutenue notamment par le Département de Seine-et-Marne. Zoom sur cet écrin naturel et l'action du Département.

Créé le: 12/09/2022

La plus grande réserve naturelle d'Île-de-France

Vue aérienne de la forêt alluviale de la Bassée
©RÉSERVE NATURELLE DE LA BASSÉE / AGRENABA

Le week-end du 10 et 11 septembre, la réserve naturelle nationale de la Bassée a fêté ses 20 ans en présence d'un grand public, de nombreux partenaires et de plusieurs élus, dont Béatrice Rucheton, vice-présidente en charge de l'environnement.

À l'occasion de cette fête anniversaire, des animations ont permis de faire (re)découvrir à toutes et tous l'un de ses sites les plus emblématiques de Seine-et-Marne pour la richesse de sa biodiversité.

Entre terre et eau, ce joyau naturel abrite près de 600 espèces végétales et 650 espèces animales, et conserve un atout de taille : 500 hectares des dernières grandes surfaces de forêt alluviale d'Île-de-France.

Le Département, un acteur de sa protection



Les 20 ans de la Bassée, en présence de Béatrice Rucheton, vice-présidente en charge de l'environnement.
©DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

Depuis 20 ans, l'Association de Gestion de la Réserve Naturelle de la Bassée (AGRENABA) assure la protection, la gestion ainsi que l'accueil du public de ce site naturel.

Partenaire de l'AGRENABA, le Département de Seine-et-Marne possède et gère l'Espace naturel sensible « les prairies de la Bassée », composé de quatre sites distincts situés sur le territoire de la réserve. La gestion de cet espace fait l'objet d'une collaboration pérenne entre le Département et l'équipe de la réserve.

Afin de préserver la biodiversité de la Bassée, cette collaboration se traduit par la gestion et le suivi de ces prairies, régulièrement inondées et parfois menacées par l'activité humaine (abandon de prairie, drainage, conversions des prairies en culture...).



Afin de (re)découvrir la réserve naturelle de la Bassée, plusieurs activités sont proposées tout au long de l'année :

- pour le public, deux sentiers de découvertes sont ouverts en accès libre et des visites guidées de groupe sont organisées ;
- pour les scolaires, des animations à thème sont organisées.

Plus d'informations sur le site de la **réserve naturelle de la Bassée**(<https://reserve-labasse.fr/>).

EN SAVOIR PLUS

📍 La nature en Seine-et-Marne

📍 La protection de l'environnement

📍 Les écogestes au quotidien

📍 L'eau en Seine-et-Marne

📍 Préservation de l'eau